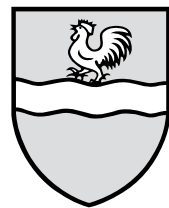


Le Coquadit



N° 11 – Juin 2010

Journal d'informations de la commune de Paudex

Edition: Municipalité de Paudex

Impression: Imprimerie et Chronique de Lavaux

► Sans tambour, ni trompette!

Cette expression veut dire «action sans bruit» elle sied bien à votre Municipalité en ce qui concerne ses nombreux soutiens aux différentes sociétés de sports et de musique, qui entourent Paudex.

En effet, à défaut de sociétés locales, il est normal que nous participions aux activités populaires de nos communes sœurs.

Faisons ensemble un petit tour pour commencer à Paudex. Le terrain de foot est régulièrement foulé par les juniors du FC Lutry qui en attendant de rejoindre la Nati et Alexander Frei s'initient au jeu subtil du foot.

Juste à côté, les émules de Federer et d'Hingis montent aux filets du tennis. Les fidèles abonnés au nombre de 58 occupent le court une grande partie de l'année sans compter les quelques 200 bons d'une heure pour les visiteurs.

Paudex possède la plus grande piscine naturelle de Suisse, la Pierre Ronde

Là on y voit nombreux les accros du crawl et de la brasse à rendre jaloux le plus habile des brochets sans compter sur les démonstrations élégantes de nos nageuses qui tel un ballet synchro réjouissent nos yeux.

Pour les autres sports nos habitants, femmes, hommes ou enfants sont membres actifs par exemples des FC Pully et Lutry, du Volley de Lutry ou pour les amoureux du Lac des sociétés de sauvetage de Pully ou Lutry.

Du côté musique adultes et enfants fréquentent, pour les souffleurs de trompettes ou les batteurs de tambours soit la fanfare de Pully ou celle de Lutry.

D'autres s'initient aux mystères du solfège ou à la découverte d'un instrument à l'école de musique de Pully (EMP) ou

au Centre lémanique d'études musicales de Lutry (CLEM) puis pour certains au Conservatoire de Lausanne.

Nos subventions, en comptant en plus notre participation au fonds intercommunal de soutien à la culture de Lausanne, au festival Pully Lavaux à l'Heure du Québec et au Cully Jazz festival, se montent à env. 32'000.- fr./an.

Ah! j'oubliais, nous avons deux feux du premier août, ceux de Pully et de Lutry et c'est gratuit. Bon été à tous!

Serge Voruz, Syndic

► Nespresso Suisse à Paudex

Transfert de bureaux: pour faire face aux exigences d'une croissance continue, les bureaux de Nespresso Suisse seront transférés de Lausanne à Paudex.

Le monde a quitté Paudex, mais la Suisse nous revient! A la mi-août, Nespresso Suisse procédera au transfert de ses bureaux de Lausanne Messidor à Paudex, route du Lac. A la mi-mai 2010, les bureaux du siège international de Nespresso ont été transférés dans les nouveaux bureaux de Lausanne Bellerive.

La croissance continue de la société et le souci de pouvoir offrir des postes de travail modernes et ergonomiques sont à l'origine de ces déménagements. Ces exigences conduisent Nespresso Suisse à quitter les locaux de Messidor à Lausanne, devenus trop exigus, pour s'installer dans des locaux plus grands à Paudex.

Un patron du cru

Attaché personnellement à cette région, Pascal Hottinger,

Suite en page 2



Directeur de Nespresso Suisse, est heureux de ce changement de site: «Le transfert dans les bureaux plus grands de Paudex me réjouit beaucoup. Il nous permet notamment de manifester à nos collaborateurs toute l'estime qui leur est due pour la qualité des prestations qu'ils fournissent. Ce déménagement me touche également pour des raisons personnelles. Je suis très attaché à la région de Lavaux et à son développement. J'ai suivi ma scolarité à Lutry et habité plus de trente ans à Lavaux».



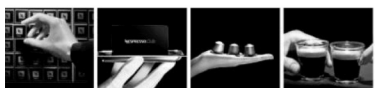
De nouveaux bureaux et une Boutique Nespresso

Quelque 70 collaborateurs de Nespresso Marché Suisse pourront s'installer dans les bureaux de Paudex. En un lieu où règne déjà, sans conteste, l'esprit Nespresso. Le bâtiment servait en effet de siège international et abrite au rez-de-chaussée une Boutique Nespresso très fréquentée. Selon la direction de Nespresso, c'est en grande partie à l'enthousiasme et à la fidélité des nombreux Membres du Club de la région que l'on doit la success story de Nespresso. La boutique est placée sous la direction experte et charmante de Christine Todaro.

Merci à Paudex

«Notre croissance et notre développement continu autorisent une expansion et des mutations permanentes au sein de l'entreprise. Je me réjouis que les nouveaux locaux de Paudex offrent des opportunités de croissance personnelle et d'épanouissement individuel à nos collaborateurs» explique Pascal Hottinger. Le patron de Nespresso Suisse exprime aussi sa reconnaissance envers Paudex: «Je me réjouis de l'engagement de la Commune de Paudex, de son syndic Monsieur Voruz et du Conseil communal pour la création d'une crèche d'ici 2011. Je remercie aussi chaleureusement les habitants et les commerçants de Paudex pour l'accueil réservé aux collaborateurs de Nespresso Suisse».

Georges-A. Nippell



Bord du lac: état des lieux

Le bord du lac de la sortie de Lutry jusqu'à la Paudèze est une zone d'aménagement très sensible de la commune de Paudex. Elle fait l'objet de débats passionnés au Conseil, ce qui est normal sachant la valeur sociale, paysagère et foncière des rives du lac. A la veille de l'été, qu'en est-il des projets en cours?

De Lutry à la Plage.

Sur cette portion du cheminement, la rive est restée plus ou moins naturelle. Le chemin est entretenu normalement mais sans améliorations pour préserver le caractère brut de la rive. Une fois le port réalisé, les bouées d'amarrage au large devraient être supprimées et remplacées par des places mises à disposition dans le port. La Municipalité s'est opposée avec succès à un projet d'ascenseur à bateau en bout de ponton en évoquant la protection du paysage.

Plage de Paudex. Aménagements adéquats, ordre et propreté sont essentiels pour que chacun se sente à l'aise dans ce petit espace public très apprécié tout au long de l'année. Pour éviter les sols glissants, le vestiaire a été entièrement carrelé et la digue d'accès au lac recouverte d'un ponton ajouré en acier.

De la plage au chemin des Hérons. L'aménagement de ce cheminement a été très discuté. La construction d'un muret et d'une haie étagée n'ont pas trouvé grâce aux yeux du Conseil qui a souhaité une vision plus



Pully. Ponton, bouée, ascenseur à bateau: la pression sur les rives est toujours plus forte. (Photo Cl.Q.)

globale des choses en relation avec l'aménagement de la parcelle 256 (voir ci-dessous). Dans l'attente d'une réalisation d'ensemble, les propriétaires riverains ont installé une barrière et une haie qui ont l'avantage de la discrétion. Affaire à suivre.

Parcelle 256. Il y a un imbroglio juridique autour de cette grande parcelle de 1903 m² qui dure depuis 1981, année de l'acceptation du Plan partiel d'affectation «A la Verrière». Cette parcelle est classée «d'intérêt public» et doit à terme revenir à la commune. La Municipalité cherche à débloquent ce dossier pour entrer en possession de ce terrain, moyennant finances et accord de toutes les parties. L'aménagement «sport-détente» doit être conçu dans l'intérêt du plus grand nombre, en relation avec la plage et le chemin de liaison.

Parcelle du Port (527). En novembre 2009, la commune a acquis de l'Etat la parcelle de 475 m² à côté de la pêcherie pour une somme de 12'000 fr sous condition d'inconstructibilité. La commune est en discussion avec le propriétaire voisin (parcelle 10, environ 450 m²) pour réaliser, sur la surface totale, un petit parc protégé, genre square.

Port. La procédure d'attribution du mandat d'ingénieur selon les règles du marché public est en cours. Elle devrait normalement aboutir cet automne avec la présentation d'un préavis au Conseil. Le bureau d'ingénieur retenu élaborera alors un dossier de mise à l'enquête dans les meilleurs délais.

La Municipalité

Comptes 2009: divine surprise

Confédération, cantons, communes: tout va de pair. Si l'un va mal, tous vont mal. Si l'un va bien, tous vont bien. Les comptes de 2009 illustrent bien le phénomène. Berne, Lausanne, Paudex, tous bouclent une brillante année 2009.

Malgré la conjoncture morose, la crise économique n'a pas, pour le moment, affecté les revenus et la fortune. Idem pour les personnes morales.

Ainsi les impôts encaissés ont augmenté de près de 3 millions entre 2008 et 2009. Ce qui permet d'éponger la perte d'environ un demi million inscrite en chiffres rouges en 2008.

Point de vue finances, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Dans cette conjoncture variable aux effets difficilement prévisibles, la Municipalité a choisi la prudence. Ce qui se traduit par une rigoureuse discipline

budgétaire, une politique d'investissements adaptée aux besoins de la population et à notre capacité financière et des amortissements extraordinaires sur les travaux effectués.

Rappelons pour mémoire que le budget 2010, adopté par le Conseil fin 2009, prévoit un excédent de charges d'environ 450'000 fr.

La Muni.

Pully, Belmont, Savigny, Paudex: quatre communes, une police. Actuellement, il y a entre les quatre communes des rapports de clients à prestataire de service. Pully a sa police et les trois autres communes lui « achètent » leur sécurité. Pour Paudex, c'est environ 180'000 fr/an. Le système fonctionne, pourquoi donc le changer?

C'est que dans le pays de Vaud, la police connaît une révolution. Suite au refus par le peuple d'une police cantonale unifiée (initiative d'Artagnan), une Convention entre le canton et les communes a été acceptée. La Convention prévoit trois choix possibles pour les communes: créer ou rejoindre une Association intercommunale, confier leur sécurité à la police cantonale ou l'assurer elles-mêmes. La collaboration entre nos

quatre communes étant bonne, les quatre municipalités ont décidé de choisir la voie de l'Association intercommunale comme étant la meilleure pour assurer le binôme «proximité/sécurité».

Naissance d'une Association

Créer une Association intercommunale: l'ouvrage est actuellement sur le métier. Il devrait être présenté sous forme de préavis aux quatre Conseils avant la fin de l'année. Grosse affaire. Il s'agit de transférer de Pully à l'Association toute la police actuelle (une quarantaine d'équivalents plein temps) avec armes et bagages, et un budget estimé à terme à environ 9,5 millions de francs/an.

Un comité de pilotage (Copil), dans lequel chaque municipalité est représentée ainsi que le chef de la police, travaille actuellement sur

les statuts de l'Association. Inutile de réinventer la roue, le Copil s'inspire des Associations similaires déjà existantes sur la Riviera ou dans l'ouest lausannois. Plus délicat à négocier est la répartition des sièges et du financement au sein de l'Association. Comment marier équitablement Pully 16'000 habitants avec Paudex 1400 habitants? Ca se discute en ce moment.

Côté technique, c'est toute une histoire. Pour être agréée par l'Etat, la police intercommunale doit être capable de fournir l'ensemble des prestations de police (hormis le judiciaire) 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Ce qui demande un accroissement des effectifs et de gros investissements dans la formation.

Finalement cela coûtera beaucoup plus cher? Pour les communes, normalement pas. Car pour

les tâches supplémentaires exigées par l'Etat, chaque commune se voit rétrocéder deux points d'impôt soit environ 220'000 fr pour Paudex. Il faut d'ailleurs rester à coût final pratiquement constant, faute de quoi les Conseils pourraient rejeter le projet.

L'Association intercommunale fondée, le financement connu, le cahier des charges de la police clairement défini, le dossier sera soumis au canton pour approbation et homologation de la police intercommunale. Un fois l'aval du canton obtenu, le projet final sera soumis aux quatre conseils, nous espérons cet automne. S'il est accepté, l'Association verra le jour en 2011. Pour assumer à l'avenir de lourdes responsabilités opérationnelles, budgétaires et de gestion du personnel.

CLQ.

Déchèterie



La déchèterie de la Perraudettaz accueille depuis le 1^{er} juin les habitants de Paudex.

Paudex n'a pas de déchèterie polyvalente sur son minuscule territoire (44 ha !). Des écopoints répartis sur la commune et une mini déchèterie ne remplacent pas un centre de tri et de ramassage mieux équipé et plus polyvalent.

Les communes de Lausanne et Pully exploitent en commun une déchèterie à la Perraudettaz. Paudex a demandé de rejoindre ces deux communes voisines pour permettre à ses habitants de profiter de ces installations, ce qui a été accepté. Une convention intercommunale a été signée par les Municipalités.

Le système se met en place. Une carte délivrée sur demande par le bureau communal permettra dès le 1^{er} septembre 2010 le libre accès à la déchèterie de la Perraudettaz et de Malley selon les heures d'ouverture. En s'annonçant comme «habitant de Paudex», il est déjà possible de s'y rendre. Pour l'instant, les ramassages tous les deux mois des «déchets encombrants» ne sont pas remis en cause.

La Municipalité

Perraudettaz: mardi et samedi 9h00-13h00; jeudi 15h00-19h00
Malley: lundi-vendredi 8h00-19h00; samedi 8h00-17h00.

Aménager Paudex

Ulysses Rios a changé le visage de la commune. En moins d'une année, cet horticulteur de profession, engagé en mars 2009 pour remplacer Ruedi Schwab, a imposé sa patte

et son professionnalisme aux espaces verts de la commune. Pierres, écorces, lions, massifs floraux, arborisation bien pensée: les habitants apprécient l'originalité de ses compositions.



La Chronique de Paudex

Décembre 2009 à juin 2010



La rédaction a retenu pour ce semestre trois événements qui ont attiré l'attention de nos photographes: le Noël des Ecoles 2009 particulièrement réussi, l'information publique de la Municipalité consacrée au Centre patronal, qui a réuni un nombre impressionnant de citoyens. Enfin la tentative de cambriolage de nos bureaux.

1. Noël des Ecoles

Jeudi 17 décembre 2009: bravo au corps enseignant qui a préparé un spectacle régaland! Chants originaux, xylophones et tambourins étaient de la partie. Le municipal des écoles Serge Reichen a évoqué la future unité d'accueil pour les écoliers, «une surface environnementale idéale pour l'éducation». Deux instantanés de cette soirée, dont l'un où le petit Justin, sur les genoux de sa mère, est très attentif à la prestation de sa grande sœur Nina...

2. Info publique

Mercredi 27 janvier 2010: une bonne centaine de concitoyens ont répondu à l'invitation de la Municipalité pour s'informer des travaux d'agrandissement du Centre patronal vaudois. Sur notre photo, Christophe Reymond, directeur (à g.), à côté du syndic Serge Voruz, a répondu à toutes les questions et dévoilé les rouages et fonctions du CPV.

3. Pas de trêve pascalle pour les voleurs

6 avril 2010: surprise à la Commune le mardi de Pâques! Les portes de l'administration communale sont fracturées et le bureau du boursier forcé. Le coffre a éveillé la convoitise des voleurs. Ils l'ont tiré, renversé, ils ont cherché à forcer sa serrure, à le violer, à le percer. Le coffre a résisté et rien n'a été volé. Pas un stylo, pas un papier. Les voleurs courent toujours mais les poches vides. Coût: 10'000 fr. de dégâts payés par l'assurance.

4. Festival estival au Café de Paudex

Comme chaque année, Bernard Bovay, patron et cuisinier du Café de Paudex, nous annonce le programme des soirées musicales qu'il organise cet été, sous sa treille, en plein air.

Samedi 12 juin l'Indiana Jazz Band a remporté un plein succès. Vendredi 25 juin, Nathalie nous fera partager toute la séduction de la Chanson française. Vendredi 2 et samedi 3 juillet seront consacrés aux Soirées grecques (musique et cuisine). Vendredi 9 juillet. Trèfle Atout présentera son répertoire des Chansons de Gilles. Le groupe reviendra le samedi 21 août. Vendredi 16 juillet, du jazz avec Riviera Quartet + One. Vendredi 30 juillet, soirée latino avec l'ensemble Orlando Rios. Vendredi 13 août, style traditionnel de jazz avec le Jazz New Orleans Swingers. Soirée Country vendredi 20 août avec le toujours apprécié The Balaxer's. Enfin les vendredis 27 et samedi 28 août, on recassera les assiettes lors de deux soirées grecques (musique et cuisine). Programme détaillé sur www.cafedepaudex.ch - Spectacles à 19h00 - Buffet froid et chaud après spectacles. Réservations et renseignements: Tél. 021 791 20 98.

Textes et photos: Georges-A. Nippell et Claude Quartier



Compagnie Générale de Navigation: bateau amiral de la flotte CGN, LA SUISSE fête cette année son centième anniversaire.

C'est un ancien citoyen de Paudex, Denis de Techtermann, devenu président de la société d'art public Patrimoine Suisse, qui a décerné la distinction vaudoise du Patrimoine 2010, le 29 mai dernier à l'Hôtel de Ville de Lausanne. Remise conjointement à la CGN et à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman, cette distinction récompense « la restauration exemplaire du bateau amiral LA SUISSE et de l'ensemble de la flotte Belle Epoque ».

Historique

LA SUISSE a pris son service le 31 mai 1910 sous le commandement du Capitaine Pierre Girard. Le bateau a coûté 586'000 francs de l'époque. Avec ses dimensions, la distribution nouvelle des espaces de bord et sa magnificence générale, LA SUISSE reste à ce jour le vapeur le plus prestigieux des lacs suisses.

Entre 1940 et 1947, LA SUISSE est bloquée à cause de la guerre, mais un entretien régulier est maintenu. Il reprend du service en 1948, subit des rénovations en 1960, 1971 et 2003.

La rénovation générale de 2007-2009

C'est grâce à l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman et à l'enthousiasme de son président Maurice Decoppet que la CGN a pu financer la restauration totale de LA SUISSE. La recherche de fonds de l'ABVL débouche sur un résultat remarquable: plusieurs grandes fondations et institutions ont manifesté leur générosité, les dons importants de communes riveraines et des 15'000 fidèles donateurs individuels permettent à l'ABVL de réunir le montant record de 12 millions de francs. Le budget final, nécessaire au nouveau projet, s'est monté à 15 millions de francs. Selon la CGN, c'est la garantie pour le navire amiral d'une nouvelle vie pour plusieurs générations.

Voici en résumé ce qu'il a été possible de réaliser:

- Un assainissement durable de la coque, des superstructures et de toutes les installations électriques, de chauffage et de ventilation, de défense incendie, de secours, de cuisine et sanitaires.
- Une révision complète de la machine à vapeur d'origine de



1910, y compris le retubage de la chaudière datant de 1971.

- Une restitution de son aspect originel intérieur et extérieur, selon les exigences actuelles de confort et de sécurité.

La capacité maximum de LA SUISSE s'élève, après travaux, à 900 passagers, dont 332 en places assises. Ce sont les nouvelles exigences en matière de confort et de sécurité qui déterminent le nombre de passagers admis à bord.

Entre centenaires on fait la fête

A relever pour conclure que Patrimoine Suisse Section vaudoise fête également son centenaire cette année. Le 25 septembre 2010, LA SUISSE accueillera officiellement à son bord la société d'art public et ses mille membres.

Georges-A. Nippell
Photos CGN

LA SUISSE – Bateau amiral de la flotte CGN, depuis son inauguration en 1910

Constructeur:

Sulzer Frères, Winterthur

Rénovations:

1948, 1960, 1971, 2003, 2009

Longueur hors tout:

78 m

Largeur hors tout:

15,90 m

Puissance:

1400 CV / 1030 KW

Vitesse maximum:

29 km/h

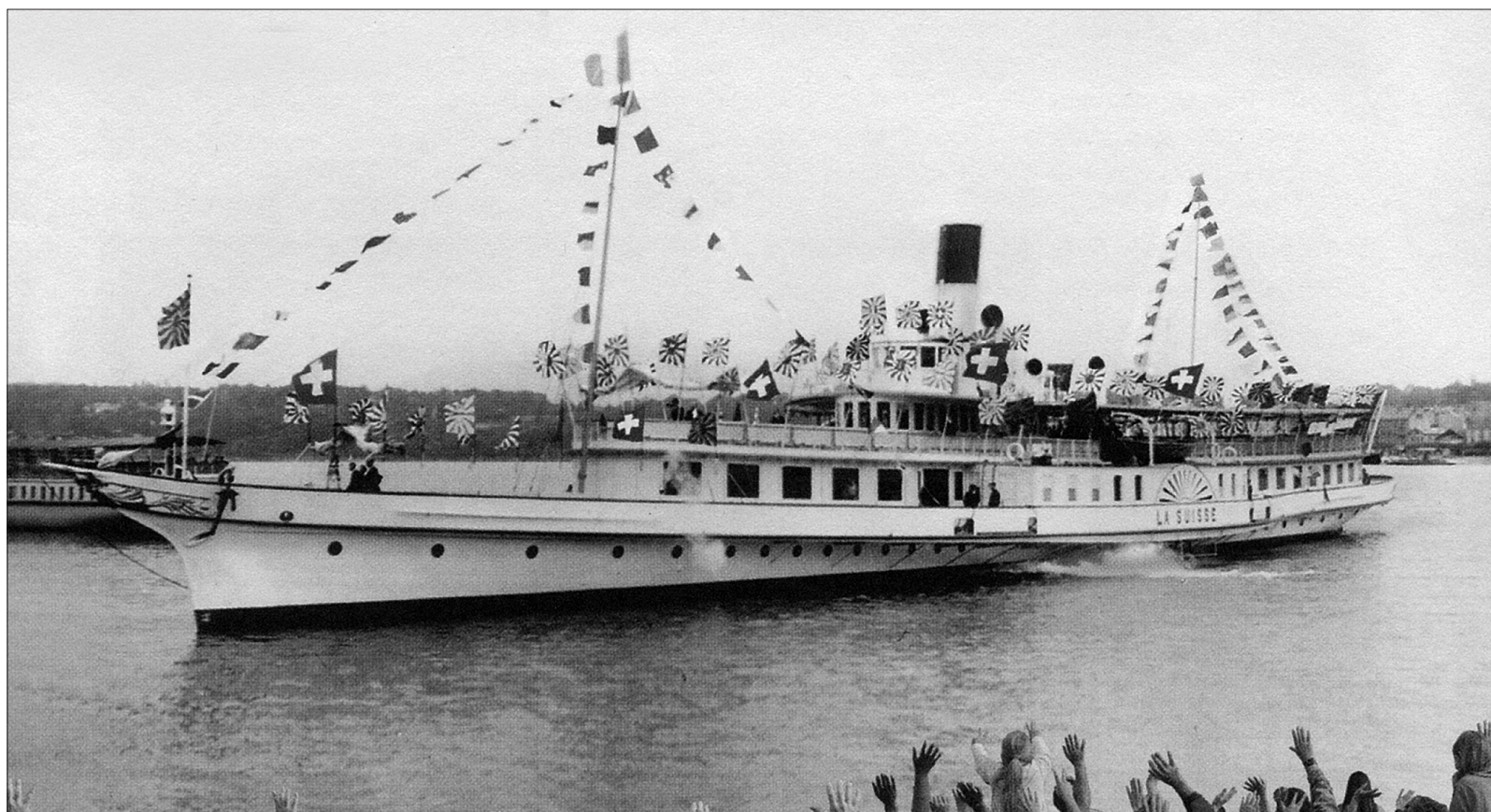
Capacité 1910-1976:

1500 passagers

1977-1984: 1400

1985-2007: 1200

2009: 900



► Crèche: mise à l'enquête du 9 juin au 8 juillet

Printemps 2009: Le Coquadit publiait un article sur un projet de crèche. Après l'UAPE, une crèche! La Municipalité y affirmait sa volonté de compléter l'offre de la commune dans l'accueil de l'enfance.

Le Conseil communal soutenait cette politique et accordait un crédit pour l'étude de ce projet. Après examen de plusieurs offres, le bureau d'architecture Danilo Mondada SA, qui a à son actif la création de plusieurs crèches, a été mandaté pour étudier diverses variantes.

Nous sommes arrivés à la conclusion, qu'idéalement, cette réalisation devait être édifiée sous le préau couvert de notre collège. Un nouveau préau couvert devra être construit entre le bâtiment scolaire et le bâtiment administratif.

Mars 2010: Le Conseil communal alloue à la Municipalité un crédit total de fr. 1'515'000.- pour la création de la crèche (fr. 1'365'000.-) et la construction du nouveau préau couvert (fr. 150'000.-).

Cette structure offrira 22 places et accueillera 5 bébés, 7 trotteurs et 10 grands. En fonction de l'évolution des besoins nous pourrions augmenter la capacité de cette crèche.

Le projet respecte les normes édictées par le SPJ (Service de la Protection de la Jeunesse), la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire (DGE) ainsi que l'AVACAH (Association Vaudoise pour la Construction Adaptée aux Handicapés). Au niveau énergétique, il répond aux normes cantonales en vigueur à ce jour.

Le dossier a été étudié par l'urbaniste conseil de la Commune qui n'a fait aucune remarques particulières. Il a été mis à l'enquête le 9 juin. Les travaux pourraient commencer à l'automne et l'entrée en exploitation pourrait être envisagée pour le printemps/été 2011.

Ainsi notre petite commune pourra accueillir les enfants de 1 mois à 10 ans dans trois structures: préscolaire (22 places), parascolaire (24 places pouvant aller jusqu'à 36 pour le repas de midi) et accueil familial de jour (2 mamans de jour). De plus l'Entraide Familiale gère l'école du jeudi qui accueille des enfants de 3 à 5 ans les mardis et jeudis dans le but de les socialiser.

Serge Reichen

► Bordinette 12 Aménagement des combles pour l'UAPE



Après le 1^{er} étage, les combles ont été aménagés pour l'accueil des enfants.

Les travaux ont débutés en début d'année après l'acceptation du préavis par le Conseil communal. Ils n'ont pas rencontrés de problèmes majeurs. Nous en sommes aux finitions. Les travaux de peinture, plâtrerie, électricité, réfection des sols et pose d'un nouvel escalier sont terminés. Reste la pose de trois nouvelles fenêtres en verre feuilleté thermopan assurant une bonne sécurité aux enfants.

Les locaux sont devenus clairs et les responsables de l'UAPE pour-

ront organiser un petit coin pour elles à l'Est de l'appartement. Ce qui permet de libérer un passage faisant office de chemin de fuite au rez-de-chaussée.

Les 36 enfants attendus pourront enfin bricoler, peindre et jouer sans devoir ranger tout leur matériel à la pause de midi. La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de faire découvrir très prochainement ces nouveaux espaces de vie à leurs concitoyens.

Alain Meystre



Joana Oliveira

a commencé son apprentissage «d'employée de commerce» en août 2007. Elle a passé avec succès ses examens finaux en mai 2010 après avoir fêté ses vingt ans en avril. Portugaise d'origine, naturalisée suisse, elle va partir en Angleterre, son apprentissage terminé, ajoutant ainsi une corde à son arc. Après trois ans d'apprentissage sous la responsabilité d'Ariane Bonard, secrétaire municipale, l'expérience s'est avérée concluante et c'est un jeune homme, Sacha Stankovic, qui prendra la relève.



Julien Blum

a commencé son apprentissage «d'agent d'exploitation communal» en août 2009, sous la responsabilité de Pascal Bessat, chef de la voirie. Agé de 19 ans, il appartient à la 2^{ème} volée du CFC «Agent d'exploitation». Cette nouvelle formation polyvalente, réclamée par les communes, permet aux apprentis d'acquérir les connaissances devenues essentielles pour le bon fonctionnement des voiries communales: machinisme, gestion des déchets, espaces verts, canalisations, entretien et nettoyage.



Sacha Stankovic

Les places d'apprentis de commerce sont très convoitées. La commune a reçu une soixantaine d'offres pour le remplacement de Joana Oliveira. Elle en a retenu une dizaine et convoqué quatre candidats pour un stage d'une semaine. La chance a souri à Sacha Stankovic, naturalisé suisse, âgé de 17 ans. Il commencera son apprentissage «d'employé de commerce» le 1^{er} août 2010, après avoir été stagiaire au bureau de Paudex depuis le 1^{er} mars de cette année.

► Nouvelle organisation du service de piquet des services industriels

Les services industriels de la ville de Pully, de la commune de Belmont-sur-Lausanne et de la commune de Paudex vont bénéficier d'un service de piquet commun dès le premier juillet prochain. Le service aura pour mission d'intervenir en urgence sur les réseaux d'eau potable, d'électricité et d'éclairage public en cas de problèmes survenant en dehors des heures de bureau, qu'il s'agisse d'une fuite sur le réseau

d'eau potable, une panne d'électricité dans un secteur de la commune, d'un ou plusieurs réverbères en panne, etc.

Il s'agira, pour la personne constatant l'événement, d'avertir les services industriels de Paudex en composant le numéro de l'administration communale pendant les heures de bureau, à savoir du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h00, et, en dehors de ces périodes ainsi que pendant les jours

fériés, de composer le numéro de la police intercommunale Pully – Paudex – Belmont – Savigny qui gèrera les informations transmises.

Cette nouvelle organisation qui s'inscrit dans une longue tradition de collaboration entre les trois communes permettra une gestion centralisée du personnel qui assurera ses piquets.

Les personnes qui interviendront pour réparer le problème porteront sur elles une carte de

légitimation nominative les autorisant à intervenir sur le territoire des trois communes.

Gérald Fontannaz

Administration communale
pendant les heures de bureau:
021 791 12 12

Police intercommunale hors des
heures de bureau: 021 721 33 11

► Réfection du chemin de l'Etang

Le réseau routier de notre commune n'est certes pas très étendu, mais il demande malgré tout une attention soutenue pour le maintien de sa qualité. Le chemin de l'Etang qui se situe entre les routes du Simplon et du Lac, et qui est parallèle à la Paudèze, fait par-

introduire par des joints qui n'étaient plus étanches. Décision a été prise de remplacer partiellement cette canalisation en béton par du tube en PVC.

Un préavis avec une demande de crédit de 216'000 francs pour l'ensemble de ces travaux a été accepté



Chemin, tuyaux, tout est à neuf.

tie du domaine public dans sa partie supérieure. Celle-ci était en mauvais état, fissurée, entrecoupée de plusieurs réparations. Quelques nids de poule faisaient leur apparition et menaçaient de tordre les pieds des piétons empruntant ce passage.

La Municipalité a décidé d'entreprendre les travaux utiles à la remise en état de ce chemin, et par la même occasion, de changer la conduite d'eau potable qui ne répondait plus aux exigences actuelles de défense incendie. Un contrôle vidéo dans la conduite d'eaux usées a révélé qu'elle était l'objet d'attaque en règle de racines diverses qui ont réussi à s'y

par le Conseil communal lors de sa séance du 22 mars 2010.

Le chantier, géré avec professionnalisme par le bureau AIC ingénieurs conseils SA, devrait durer jusqu'à mi juillet. Signalons au passage que ce sont les entreprises Roger Barbey SA pour le génie civil et Boudry Sanitaires SA pour l'appareillage qui ont été mandatées.

La Municipalité profite du présent Coquadit pour remercier les riverains de supporter avec patience les désagréments inévitablement engendrés par ces interventions, faites finalement dans l'intérêt de tous.

G.F

► Qualité de l'eau potable de Paudex



L'eau potable de Paudex est fournie par Eau Service de la commune de Lausanne et vient principalement de la station de pompage de Lutry où elle est traitée par filtration membranaire. Chaque année l'eau potable fait plusieurs fois l'objet d'analyses microbiologiques qui déterminent la contamination de l'eau par des microorganismes. Certains, d'origine naturelle (sol, eau), comme les germes aérobies mésophiles, sont sans danger pour l'homme et sont tolérés dans une certaine mesure. D'autres, comme les *Escherichia coli* ou les entérocoques sont indicateurs d'une contamination par des matières fécales humaines ou animales (épandage de purin, eaux usées, etc.) Leur mise en évidence permet de supposer la présence d'autres bactéries plus dangereuses et

susceptibles de provoquer des maladies graves.

Pour 2009, les analyses microbiologiques ont mis en évidence l'excellente qualité de notre eau : aucune trace des microorganismes cités plus haut n'a été décelée. Par conséquent l'eau du robinet peut être bue sans restriction!

Quant à sa dureté, l'eau qui nous est fournie est qualifiée de douce (14 °f) et il s'avère donc inutile de l'adoucir.

Comptes d'eau

En 2009, la commune a vendu 133'000 m³ d'eau potable à 1,80 fr/m³. Soit 95'000 litres/habitant ou 260 litres/jour. Chiffres à faire rêver les familles du Sahel. A 1,80 fr/m³, ça fait combien le litre par rapport à la bouteille?

G.F

Vins: la marche vers l'excellence

Excellence du produit et équilibre des comptes: tels sont les buts que s'est fixée la Municipalité pour le mini vignoble de Paudex.

L'excellence en viticulture est basée sur trois piliers: la qualité du terroir, la compétence du vigneron, la maîtrise de la vinification. La vigne de Paudex coincée entre immeubles, routes et chemin de fer ne paie pas de mine. Pourtant ce terrain résiduel que nous voulons protéger est idéal pour la vigne. Bien exposé, sol profond, protégé des infections et des parasites car ayant peu d'autres vignes au voisinage, il a tout pour permettre d'excellentes récoltes. Le vigneron qui s'en occupe, Daniel Buehlmann, est à la hauteur de ce terroir. Toujours très bien noté par la Confrérie des vignerons, il soigne notre parchet à la perfection. Enfin la vinification de nos blancs, rouges, rosés et assemblages est menée dans les règles de l'art par l'Association viticole de Lutry.

Qualité reconnue

Terravin. Ces efforts paient et sont bien mis en valeur. Depuis trois ans, suite à une dégustation



Vente des vins nouveaux à la cave communale.

à l'aveugle par un groupe d'experts indépendants, nous obtenons pour nos chasselas le label Terravin. Ce qui nous permet d'apposer sur chacune de nos bouteilles, le macaron du «Laurier d'Or».

Étiquettes modifiées. Pour la première fois cette année et profitant de la nouvelle législation viticole, nous mettons en avant l'excellence de nos vins par de nouvelles contre étiquettes où figure la mention: «Paudex grand cru / appellation d'origine contrôlée

Lavaux». Ce qui donne aux consommateurs les garanties suivantes.

Paudex. Selon la loi, ont droit à un nom de commune, les vins d'appellation d'origine contrôlée issus au moins de 60 % de raisin récoltés sur le territoire de la commune et de 40% au plus de raisins provenant d'une autre commune appartenant au même lieu de production. Paudex fait partie de la région «Lavaux» et du lieu de production «Lutry» qui comprend les communes de

Lutry, Pully, Paudex et Belmont.

Grand cru. La mention «Grand cru» est réservée aux vins bénéficiant d'une mention du lieu de production (Paudex en l'occurrence) issus au moins à 90 % de raisins récoltés sur la commune et à 10% au plus de raisins provenant de la même région viticole (Lavaux en l'occurrence). D'autre part, la vendange doit avoir un taux naturel en sucre supérieur aux degrés Oe minima de la région, soit au moins 70 degrés Oe pour le chasselas et 80 degrés Oe pour le Pinot.

Garanties. Ainsi, le «Paudex Grand cru» vous donne la garantie que le vin est issu à 90% au moins des raisins de notre parcelle avec une teneur en sucre supérieure aux minimums exigés. Cible largement atteinte en 2009 avec du chasselas à 77 degrés Oe et du Pinot sondant 104 degrés Oe!

Ne dites plus «le petit vin de Paudex», mais «l'excellent vin de la commune», qui est exposé pour la première fois cette année au tout nouveau Vinorama de Rivaz www.lavaux-vinorama.ch

La Municipalité

Fête à Paudex

C'est la fête à Paudex au début de l'été. Le **samedi 26 juin**, la campagne Marcel accueille tout un chacun dès 17h00 pour une soirée sous le cèdre centenaire (qui sait son âge véritable?)

Au programme: un lâcher de ballons, les New-Orleans «Swing

de Fou» et un rôti à la broche accompagné des vins de Paudex, avec pour le dessert les pâtisseries de Paudex. Souper, musique pour 5 fr, boissons en sus; vente de pâtisseries au profit du camp de ski. Mais le plaisir d'être ensemble reste public et gratuit!



Raphaël Nicod, employé polyvalent de la voirie, a la responsabilité du troupeau de moutons «Miroir» de la commune. Il s'est glissé avec plaisir et compétence dans la peau du «bon berger», poste laissé vacant

par le départ de Ruedi Schwab. Surprise: à la mi-mai, une petite agnelle toute noire est née. Elle fait tache parmi ses congénères à la laine blanche. Mais pour Paudex, pas de problème, le mouton noir est bienvenu.